



APPELS DE CANDIDATURES PREALABLE A L'ATTRIBUTION DE BIENS

www.safer-bretagne.fr

Commune Lieu-dit	Surface	Désignation cadastrale et observations	Conseiller foncier
LAZ « Kermaëz »	18ha 15a 75ca	Section F n°-249-309-310-316-317-318-319-340-344-345-346-362-443-600-638-640-641-644-645-646-647-649-650-724-725-726-736-740-741-742-743-748-764-481-486-489 Urbanisme : A Avec bâtiments d'habitation et d'exploitation Laboratoire de transformation aux normes européennes Exploitation certifiée Agriculture Biologique	Dominique BERGUERIE 02 98 52 48 20
GUILERS « Kerlubridic – Saint-Fiacre »	6ha 05a 87ca	Section A n°-39-40-51-52-53-54-143-144-145-146-147 Urbanisme : A LOCATION TEMPORAIRE	Joël AUTRET 02 98 21 40 22
MILIZAC « Langoadec »	2ha 87a 05ca	Section WH n°-150 Urbanisme : A LOCATION TEMPORAIRE	Joël AUTRET 02 98 21 40 22
POULLAOUEN « Keramsquet & Menez Meur »	5ha 97a 00ca	Section XB n°-46-103 Section XI n°-14-148-150 Urbanisme : A 3 poulaillers de 400 m ² de type statique (volailles de chair) 2 poulaillers de 400 m ² (poules pondeuses) avec parcours	Dominique BERGUERIE 02 98 52 48 20

Les personnes intéressées sont priées de faire acte de candidature, par écrit, dans le délai de 15 jours prenant effet à compter de la date de parution du présent appel de candidature au siège social de la SAFER Finistère, 220, rue de la Petite Palud 29800 LANDERNEAU – FAX 02 98 21 44 33 E-mail : nmeriadec@safer-bretagne.fr où des compléments d'information peuvent leur être fournis. Passés les délais de publicité légale, les demandes ne seront plus prises en considération. Cet avis ne saurait, en aucun cas, être considéré comme un engagement d'attribution de la SAFER à l'égard des candidats.